

Commune Le Mayet de Montagne

PONT BASCULE

ANNÉE 2025

Bulletin d'inscription Abonnement annuel

INFORMATIONS CONCERNANT LE PONT BASCULE

Le pont bascule est géré par la Commune du Mayet de Montagne.

Il est situé avenue de la Boulaire 03250 Le Mayet de Montagne et il est à la disposition de tous les usagers.

Il est en libre-service et fonctionne 24h/24h ; la portée minimum est de 1 000 kg et maximum de 50 tonnes.

L'abonnement annuel est de 20.00€.

- **TARIFS 3.00€ le jeton**
 - * Jusqu'à 15 tonnes : **1 jeton**
 - * Entre 15 tonnes et 30 tonnes : **2 jetons**
 - * De 30 tonnes à 50 tonnes : **3 jetons**

- **MODE DE RÈGLEMENT**

Le mode de règlement est en espèces ou en chèque en mairie.

Afin de maintenir un service de qualité, nous remercions les utilisateurs de signaler tout dysfonctionnement à la mairie.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie de LE MAYET-DE-MONTAGNE au 04.70.59.70.52

SOCIETE OU ASSOCIATION	
NOM DE L'ENTREPRISE	
REPRÉSENTANT	
SIRET	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
COMMUNE	
MAIL	
TÉLÉPHONE FIXE	
TÉLÉPHONE PORTABLE	

PARTICULIER	
NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
COMMUNE	
MAIL	
TÉLÉPHONE FIXE	
TÉLÉPHONE PORTABLE	

Pour un particulier

- **Justificatif de domicile principal** (*datant de moins de 3 mois*)
- **Pièce d'identité en cours de validité** (*carte d'identité, passeport...*)
- **Coordonnées de contact** :
 - Adresse e-mail valide
 - Numéro de téléphone valide

Pour un professionnel

- **Extrait K-bis** (*datant de moins de 3 mois*) ou inscription au registre national des entreprises pour les auto-entrepreneurs.
- **Justificatif de localisation** (*datant de moins de 3 mois*)
- **Pièce d'identité du gérant** (*carte d'identité, passeport...*)
- **Coordonnées de contact** :
 - Adresse e-mail valide
 - Numéro de téléphone valide

Pour les associations

- **Preuve d'existence légale** :
 - Copie de l'inscription au Journal Officiel
 - Copie du récépissé de déclaration en Préfecture
 - Copie des statuts et du dernier compte-rendu d'activité déposé en Préfecture
- **Justificatif de localisation** (*datant de moins de 3 mois*)
- **Pièce d'identité du président de l'association** (*carte d'identité, passeport...*)
- **Coordonnées de contact** :
 - Adresse e-mail valide
 - Numéro de téléphone valide

Bénéficie du tarif préférentiel du pont bascule de la commune de Le Mayet de Montagne

Je prends connaissance que des tarifs des jetons sont votés tous les ans par le conseil municipal

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Les pesées seront facturées régulièrement (minimum de facturation de 15 €) ; le règlement des titres sera à envoyer au Trésor Public (Service de Gestion comptable (SGC) 8 rue du Bief 03300 CUSSET)

Fait à
Le

Signature